

Un rassemblement prévu à Rouen pour défendre l'instruction en famille

Inquiétées par le projet de loi contre les séparatismes, des familles rouennaises ont prévu de se rassembler le 12 décembre 2020, à Rouen pour défendre l'instruction à domicile.



Un rassemblement est organisé à Rouen samedi 12 décembre 2020 pour défendre l'instruction en famille, menacée par le projet de loi contre les séparatismes. (©Adobe Stock/Illustration)

Publié le 11 Déc 20 à 14:12

Le **projet de « loi contre les séparatismes »** continue d'inquiéter les foyers des Rouennais ayant choisi **l'instruction en famille**. Un **rassemblement** est organisé samedi 12 décembre 2020, devant le Kindarena à **Rouen** pour défendre ce mode de vie et d'éducation.

À lire aussi

Des exceptions annoncées

Le réseau de familles rouennaises est mobilisé depuis l'annonce du projet de loi en octobre. « On a rencontré tous les députés et sénateurs normands, rapporte Mathieu, qui [avait témoigné de son](#)

[choix sur 76actu](#). À part un seul, ils sont tous pour garder cette liberté telle qu'elle est. »

Des précisions sur le projet de loi ont été apportées ces dernières semaines, notamment par Emmanuel Macron lors de son interview à *Brut* vendredi 4 décembre. Le président a concédé qu'il fallait trouver « les bonnes exceptions » face aux restrictions annoncées.

Entretien exclusif : Emmanuel Macron répond à Brut



Jean-Michel Blanquer a étayé ces propos quelques jours plus tard, en annonçant que des motifs de dérogation seront inscrits dans la loi. Ils pourraient concerner un enfant malade, handicapé, sportif de haut niveau, artiste, de la communauté de gens du voyage ou vivant loin de l'école.

À lire aussi

Une centaine de personnes attendues

« Ils ont oublié la catégorie qui nous concerne : celle du choix personnel avec des méthodes différentes et propres à chaque famille », regrette Mathieu. Sur *BFMTV*, le ministre est allé un peu plus loin, assurant que l'instruction en famille serait autorisée s'il n'est pas constaté de risques de radicalisation ou pour les droits de l'enfant.

Les familles seraient soumises à l'autorisation de l'Éducation nationale, contre une simple déclaration aujourd'hui. « S'ils annoncent en plus un programme à suivre bien spécifique, la liberté sera un peu bafouée, souligne Mathieu. On veut que ce qui se passe actuellement reste en l'état. Il y a des contrôles au niveau des mairies et de

l'inspection académique, et les familles radicalisées représentent une très faible minorité. »

Une centaine de personnes sont attendues au rassemblement samedi à Rouen. Une preuve que les concessions réalisées par le gouvernement ne sont pas encore à la hauteur des attentes des parents.

Partagez